



POLE SPORTIF

COMMISSION DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

Réunion du :	Jeudi 30 avril 2026 à 18h30
A :	Visio
Présidence :	Jean-François Mauvais
Présents :	CHAUVET Bertrand, MABROUK Mohamed, GUYONVERNIER Jean-Michel, MONNIER Manon, VARIN Anthony, NOWACK Anne-Marie, CORNIER Alain, BONIN Maxime, BROGLIN Bertrand,
Absents excusés :	BUSSER Jean, DANILOVIC Snejana, GIRARDET Christophe, DE MARCELLIS Bruno, CARTERON Aurélie
Absents :	ALARCON Bernard, AYMONIN Alexandra, MUNINGER Thierry, PIERRE Jérôme, TERRIBAS Cyril, ROQUES Sébastien, SCHMITT Jean-Christophe, SZPYRKA Robert, ORSAT Philippe

1) Présentation du projet FFF de modélisation de la saison du foot des enfants (U6 à U13).

2) Présentation de la modélisation de la saison U13 de la ligue.

3) U11

Le Comité Exécutif de la FFF a validé la demande de la Direction Technique Nationale, afin que U10 et U11 ne soient plus que sur le FAL, et plus dans le module compétitions. Après renseignements, les U11 ne pourront jouer qu'en plateau.

Une réflexion doit être apportée afin de réorganiser la saison U11.

Phase automne, mise en place de plateaux

Phase Hiver, mise en place de plateaux

Phase printemps, mise en place de plateaux

Création d'un jour de coupe pour les équipes réserves qui se déroulera en même temps que les jours de coupe pour le rassemblement du Conseil départementale du Doubs.

Engagements saison 2026-2027, la date limite est fixée au 15 août, comme les saisons précédentes des équipes supplémentaires pourront être engagées ultérieurement.

Validation du règlement critérium U11 (pièce jointe).

4) U13

Phase automne :

Niveau 1 (accession R2 en phase printemps), composition de 2 groupes de 8, 7 journées matchs aller.

Autres Niveaux, Mise en place de plateaux pour la phase automne.

Phase Hiver : Niveau 2,3,4 groupes 4, 3 journées matchs allers.

Phase printemps, les groupes seront composés de 10 équipes soit 9 journées en matchs allers au lieu de groupe de 5 (matchs allers retours)

Engagements 2026-2027 :

Niveau 1, la date est fixée au 15 juillet 2026, les clubs candidats devront fournir, le nom, prénom, et diplôme de l'éducateur en charge de l'équipe.

Autres niveaux, la date limite est fixé au 15 aout, comme les saisons précédentes des équipes supplémentaires pourront être engagées ultérieurement.

Validation du règlements critérium U13 (pièce jointe).

Création d'un jour de coupe pour les équipes réserves qui se déroulera en même temps que les jours de coupe pour le festival U13

5) U9

La saison prochaine des plateaux seront proposés pendant les vacances scolaires mais uniquement sur engagements.

**Le Président,
Jean-François MAUVAIS**